

Réf: Dossier 348197

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE COMMERCE AGRI & LOGISTIQUE » en abrégé «
ICOMAGRIL »

Siège Abidjan Cocody Riviera Abatta Extension, Lot
1220, Ilot 118

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE COMMERCE AGRI &
LOGISTIQUE » en abrégé « ICOMAGRIL »

Objet : - Logistique, importation, exportation,
distribution, commerce ;
- Transit (air, mer et terre), acconage maritime,
avitaillement ;
- Location de manutention et /ou logistique et de
tout autre type de matériels ;
- Supply Chain ;
- Exportation agricole .- et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,600,000 F CFA divisé en (160.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 160 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Abatta Extension,
Lot 1220, Ilot 118

Dirigeant(s) M KOFFI BORO MARC ANDERSON KOUE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08266 du 21/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64480/GTCA/RC/2024 du 21/10/2024

